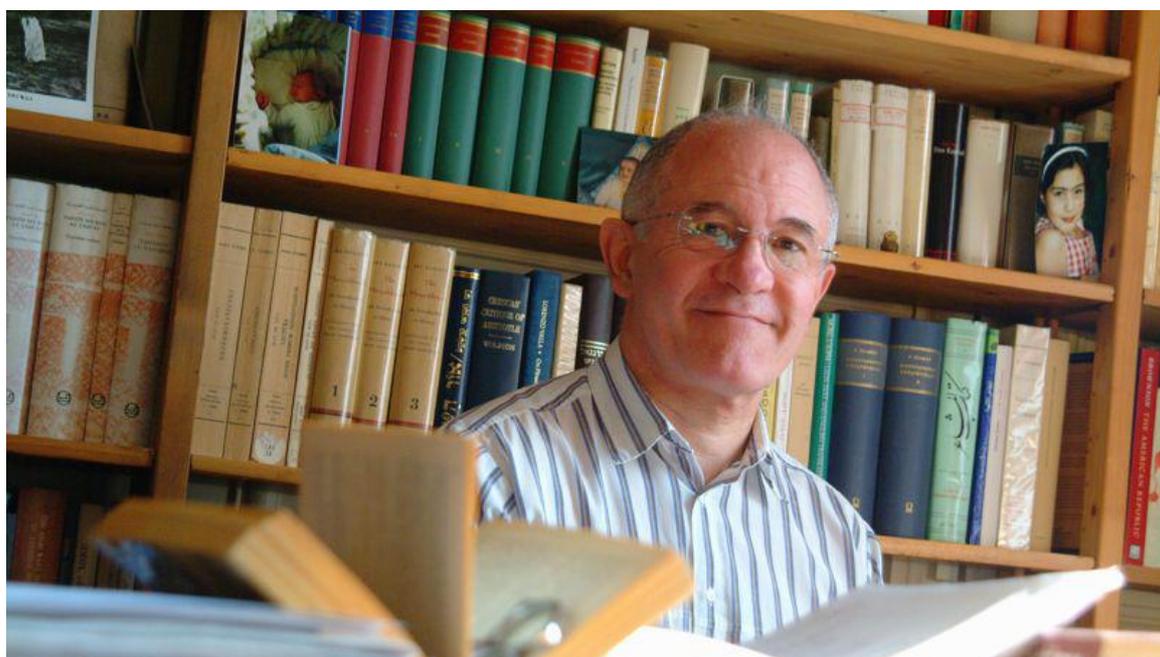


## «En France, on a le droit de tout dire, sauf ce qui fâche»



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/16/31003-20150116ARTFIG00463-en-france-on-a-le-droit-de-tout-dire-sauf-ce-qui-fache.php>



Crédits photo : Arnaud OLSZAK/Le Figaro

**FIGAROVOX/ENTRETIEN - Rémi Brague analyse les questions philosophiques soulevées par l'attentat de Charlie Hebdo et le sursaut national qui a suivi: la notion de blasphème, la laïcité et la liberté d'expression.**

*Rémi Brague est philosophe. Son dernier ouvrage «Modérément moderne. Les temps modernes ou l'invention d'une supercherie» est paru en mars 2014 aux éditions Flammarion.*

**L'attentat contre *Charlie Hebdo* prétend prendre appui sur des motifs religieux. Y a-t-il une violence inhérente à la religion en général?**

Le mot de «religion» est déjà trompeur en soi. Notre idée d'une religion est calquée, même chez le bouffeur de curés le plus recuit, sur celle que nous nous faisons du christianisme. Nous allons donc dire: dans l'islam, il y a du religieux (les prières, le jeûne, le pèlerinage, etc.) et du non-religieux, la charia, dont les règles vestimentaires, alimentaires, etc. Et nous avons le culot de dire aux musulmans: renoncez à la charia et nous acceptons votre religion! Mais ils ne voient pas les choses comme nous; pour eux, la charia sous ses différentes formes, et avec toutes ses règles, fait partie intégrante de la religion. La mystique, elle, est certes permise, mais facultative. Tout le système de l'islam, si l'on peut dire, repose sur la révélation faite à Mahomet. Attaquer le Prophète, c'est mettre en danger tout l'édifice. Allah est de toute façon bien au-dessus de tous les blasphèmes, c'est pourquoi le nier est presque moins grave...

***Attaquer le Prophète, c'est mettre en danger tout l'édifice.***

La violence, inhérente à une religion? Il faut distinguer les adhérents à une religion qui ont pu se laisser aller à des violences. Ils ont

même pu les justifier au nom de leur religion. Ainsi Charlemagne convertissant de force les Saxons ou, bien sûr, ceux dont on parle toujours, les croisés et les inquisiteurs. Mais aussi les généraux japonais de la Seconde Guerre, bouddhistes zen. Ou Tamerlan, qui s'appuya au début sur les soufis de la confrérie des naqchbandis, dont les massacres, au XIVe siècle, surpassèrent ceux de Gengis Khan. Et rappelons que le plus grand pogrom antichrétien de notre siècle, en 2008, à Kandhamal (Odisha), a été le fait d'hindouistes, qui ne sont pas tendres envers les musulmans non plus.

Ceci dit, reste à se demander si l'on peut attribuer des actes de violence au fondateur d'une religion, à celui qui en reste le modèle et à son enseignement. Pour Jésus et Bouddha, on a du mal. Or, malheureusement, nous avons les recueils de déclarations attribuées à Mahomet (le hadith) et ses biographies anciennes, et avant tout celle d'Ibn Ishaq-Ibn Hicham (vers 830). Il faut la lire et se méfier des adaptations romancées et édulcorées. Or, ce qu'on y raconte comme hauts faits du Prophète et de ses compagnons ressemble beaucoup à ce que l'on a vu chez nous et à ce qui se passe à une bien plus grande échelle au Nigeria, sur le territoire de l'Etat islamique, ou ailleurs. Mahomet a en effet fait décapiter quelques centaines de prisonniers, torturer le trésorier d'une tribu juive vaincue pour lui faire avouer où est caché le magot (on pense au sort d'Ilan Halimi) et, ce qui ressemble fort à notre affaire, commandité les assassinats de trois chansonniers qui s'étaient moqués de lui. Il ne sert de rien de répéter «contextualiser! contextualiser!» Un crime reste un crime.

---

### ***Il ne sert de rien de répéter «contextualiser! contextualiser!» Un crime reste un crime.***

---

#### **Comment a évolué la notion de blasphème en France?**

La dernière condamnation pour sacrilège, chez nous, a été celle du chevalier de La Barre, en 1766. Je rappelle d'ailleurs qu'il avait été condamné par des tribunaux civils, les parlements d'Abbeville, puis de Paris, alors que les gens d'Église avaient essayé de le sauver... Nul doute que c'est en reconnaissance de ces efforts que l'on a donné son nom à la rue qui longe la basilique de Montmartre!

Une loi sur le sacrilège, votée en 1825 au début du règne de Charles X, a été abrogée dès 1830, au début de la monarchie de Juillet. Depuis lors, on pense davantage à des délits verbaux ou picturaux qu'à des profanations d'objets considérés comme sacrés. Ce qui n'empêche pas des crétins de combiner le verbal et le matériel en taguant des insultes sur des églises ou des synagogues et aujourd'hui sur des mosquées.

#### **La représentation de Dieu n'est pas autorisée par toutes les religions. La figuration de Dieu permet-elle plus facilement sa caricature?**

La figuration de Dieu dans le christianisme repose elle-même sur l'idée d'incarnation. Le Dieu chrétien n'est pas enfermé dans sa transcendance. On ne peut monter vers lui, mais il a voulu descendre vers nous. Il est d'une liberté tellement absolue qu'il peut, pour ainsi dire, transcender sa propre transcendance et se donner lui-même une figure visible en Jésus-Christ. Les icônes, tableaux, fresques, statues, etc., bref les neuf dixièmes de l'art plastique européen, sont, en divers styles, la petite monnaie de cette première entrée dans la visibilité.

---

### ***La figuration de Dieu dans le christianisme repose elle-même sur l'idée d'incarnation. Le Dieu chrétien n'est pas enfermé dans sa transcendance.***

---

Quant à se moquer de lui une fois qu'il a pris le risque de prendre une figure humaine, cela a été fait depuis longtemps, et en abondance. Les caricatures de Charlie, et les autres, ne sont rien à côté de ce qu'a dû subir, en vrai, le Crucifié. Leurs tentatives pour blasphémer sont donc moins du scandaleux que du réchauffé. Il est en tout cas intéressant que l'on se moque dans ce cas, non des tortionnaires, mais de leur victime...

#### **Peut-on dire que «l'esprit Charlie» est héritier de Voltaire?**

«Esprit» me semble un bien grand mot pour qualifier ce genre de ricanement et cette manie systématique, un peu obsessionnelle, de représenter, dans les dessins, des gens qui s'enculent... Voltaire savait au moins être léger quand il voulait être drôle.

Ceci dit, Voltaire est pour moi, outre l'un des plus enragés antisémites qui fut, celui qui a fait deux fois embastiller La Beaumelle, qui avait osé critiquer son Siècle de Louis XIV. Plus que ses tragédies, c'est l'affaire Calas qui lui a permis de devenir un de nos totems. Elle n'était pas la seule erreur judiciaire de l'époque. Pourquoi Voltaire a-t-il choisi de s'y consacrer? Ses premières lettres, au moment où il apprend l'histoire, fin mars 1762, le montrent à l'évidence: parce qu'il voulait avant tout attaquer le christianisme. On se souvient du cas: un père protestant soupçonné d'avoir tué son fils qui aurait voulu se faire catholique. On pouvait donc gagner à coup sûr. Si le père Calas était coupable, honte au fanatisme protestant; s'il était innocent, haro sur le fanatisme catholique... Mais attaquer les vrais puissants, les riches fermiers généraux ou les souverains, comme le régent ou le roi, pas question.

---

### ***J'aurais préféré qu'on défilât en scandant: «Je suis Descartes», «Je suis Cézanne», «Je suis Proust», Je suis Ravel»...***

---

Donc, en ce sens, oui, il y a bien une filiation. Et n'avons-nous rien d'autre à offrir à nos concitoyens, et en particulier aux musulmans, qu'«être Charlie»? Leur proposer, que dis-je, les sommer de s'identifier à cet irrespect crasseux comme résumant la France, n'est-ce pas les encourager dans le mépris de notre pays et dans le repli identitaire? J'aurais préféré qu'on défilât en scandant: «Je suis Descartes», «Je suis Cézanne», «Je suis Proust», Je suis Ravel»...

#### **La liberté d'expression étant inhérente à la démocratie, peut-on imaginer un islam modéré qui en accepte la règle, au point d'accepter la représentation de Mahomet?**

Je préférerais parler des musulmans de chair et d'os, non de l'«islam», mot ambigu qui désigne à la fois une religion, une civilisation

millénaire et des hommes. Il est clair que bon nombre d'entre eux s'accrochent très bien de la démocratie et de la liberté d'expression qu'elle permet en France, liberté qui est plus limitée dans leurs pays d'origine. D'ailleurs, même les extrémistes en profitent, à leur façon, pour répandre leur propagande.

---

***Il y a des musulmans que je ne dirais pas «modérés», mais tout simplement, pour employer un mot qui fera sourire, «vertueux»...***

---

Parler d'islam «modéré» me semble de toute façon insultant pour les musulmans. Car enfin, si l'islam est une bonne chose, alors aucune dose ne sera trop forte. Il y a des musulmans que je ne dirais pas «modérés», mais tout simplement, pour employer un mot qui fera sourire, «vertueux»...

**N'y a-t-il pas, en France, une contradiction entre les usages du politiquement correct, la novlangue qui l'accompagne et l'affirmation que l'on a le droit de tout dire?**

Elle est manifeste, et pas seulement en France. On a effectivement le droit de tout dire, sauf ce qui fâche... Appeler un chat un chat est devenu difficile. On préfère des euphémismes, au moyen de divers procédés, les sigles par exemple. On dira IVG pour ne pas dire «avortement», et GPA pour ne pas dire «location d'utérus», etc. Ou alors, on dilue en passant au pluriel: on dira «les religions» alors que tout le monde pense «l'islam». Ce n'est pas d'hier: on disait naguère «les idéologies» pour ne pas dire «le marxisme-léninisme».

**En Allemagne, en Autriche, en Irlande, les lois proscrirent les atteintes au sacré. En France, le principe de laïcité, âprement défendu, les autorise. Comment concilier l'irrespect, le droit de ridiculiser, avec le respect des croyances?**

Les lois dont vous parlez sont très variées selon les pays. Et elles visent avant tout à protéger non les croyances, mais les personnes concrètes qui les professent. Elles ne se distinguent guère de lois contre la diffamation en général. En tout cas, les règles qui régissent notre chère laïcité n'autorisent pas les atteintes au sacré, au sens où elles les recommanderaient; je préférerais dire qu'elles les tolèrent.

---

***Aucune croyance ne mérite le respect, même pas les miennes. C'est que les croyances sont des choses, alors que le respect ne peut avoir pour objet que des personnes.***

---

Le christianisme n'est pas une religion du sacré, mais de la sainteté. Un objet peut être sacré: un «lieu où souffle l'esprit», un monument, un arbre vert, une source, un animal -une vache par exemple-, mais il ne peut en aucun cas être saint. Seule une personne peut être sainte et, en elle, ce qu'elle a de plus personnel, sa volonté libre. Pour le christianisme, Dieu seul est saint. Ceux que nous appelons des saints ne le sont que par participation, par reflet.

Aucune croyance ne mérite le respect, même pas les miennes. C'est que les croyances sont des choses, alors que le respect ne peut avoir pour objet que des personnes. Et ce dernier respect, le seul qui mérite ce nom, est sans limite. Souhaitons qu'il soit réciproque...

**«Nous vivons un temps de profanation généralisée», disait Alain Finkielkraut au mois de janvier 2013, au moment de l'affaire Dieudonné. Que reste-t-il de sacré dans nos sociétés modernes?**

Nous payons le prix d'une vision des choses selon laquelle «ce qui est juste, c'est ce que dit la loi, voilà, c'est tout», comme l'a rappelé le 14 février 2013 le sénateur Jean-Pierre Michel, faisant d'ailleurs écho, sans le savoir, au système de défense des accusés du procès de Nuremberg. La conséquence de cette façon de voir est que ce que les hommes font, ils peuvent le défaire. En conséquence, ce qui sera solennellement décrété «inviolable et sacré» à un moment donné pourra très bien devenir par la suite un «tabou» qu'il faudra «dépasser». Rien n'est donc à l'abri de la profanation.

---

***Nous payons le prix d'une vision des choses selon laquelle «ce qui est juste, c'est ce que dit la loi, voilà, c'est tout»***

---

Bon nombre de gens font de la profanation leur fonds de commerce. Je ne les envie pas, car leur tâche devient de plus en plus difficile. Sans parler du «politiquement correct» déjà mentionné, ils ont à affronter une baisse tendancielle du taux du profit, car il ne reste plus beaucoup de choses à profaner, faute de sacré encore capable de servir de cible. On a déjà dégomme tant de baudruches... Et à la longue, on s'ennuie à tirer sur des ambulances. On ne peut plus, par exemple, se moquer des gens qui se croient distingués, collet monté, comme on le faisait encore dans les films d'avant-guerre, car tout le monde, et surtout les grands bourgeois, a adopté des mœurs cool, décontract, etc.

Bien des symboles n'ayant pas ou plus de divisions blindées pour les défendre, on pourra donc cracher dessus sans danger. Mais alors, «on triomphe sans gloire». Quand on persiste à s'en prendre à eux, il faudra constamment renchérir sur le blasphème précédent, aller de plus en loin, par exemple dans le scatologique.

En revanche, on voit apparaître de nouvelles idoles, que l'on reconnaît à une sorte d'interdiction d'en rire.

---

**Avertissement de modération:** Nous vous rappelons que vos commentaires sont soumis à notre charte et qu'il n'est pas permis de tenir de propos violents, discriminatoires ou diffamatoires. Tous les commentaires contraires à cette charte seront retirés et leurs auteurs risquent de voir leur compte clos. Merci d'avance pour votre compréhension.

**La rédaction vous conseille :**

Charlie Hebdo: lettre à un Dieu vengeur<sup>1</sup>

Du professeur à l'animateur: la déchéance de l'École<sup>2</sup>

Charlie Hebdo: liberté d'expression et droit de la raison<sup>3</sup>

**Marie-Laetitia Bonavita**auteur **5 abonnés**Journaliste

---

**Liens:**

- 1 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/16/31003-20150116ARTFIG00385-charlie-hebdo-lettre-a-un-dieu-vengeur.php>
- 2 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/16/31003-20150116ARTFIG00413-du-professeur-a-l-animateur-la-decheance-de-l-ecole.php>
- 3 <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2015/01/13/31003-20150113ARTFIG00314-charlie-hebdo-liberte-d-expression-et-droit-de-la-raison.php>